

Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :

MAIRIE DE CAMPBON

Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :

21440025100010

Caractéristiques du marché public :**Numéro d'identification unique de marché public :**

214400251000102024127D7169300

Nature du marché :

Marché

Objet du marché :

Programme d'aménagement de la voirie communale 2024

Code CPV principal :

45233140-2

Procédure de passation :

Procédure adaptée

Technique d'achat :

Sans objet

Modalité d'exécution du marché public :

Sans objet

Numéro unique d'accord-cadre auquel est rattaché le marché :**Lieu principal d'exécution :**

CAMPBON

Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :

44750

Type de code du lieu d'exécution :

Code postal

Durée totale du marché :

3 mois

Considérations sociales :

Pas de considération sociale

Considérations environnementales :

Pas de considération environnementale

Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :

Non

Part des produits issus de l'Union européenne :

0.0

Part des produits fabriqués en France :

0.0

CCAG de référence :

Travaux

Date de notification :

09/07/2024

Date initiale de publication des données essentielles :

10/07/2024

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :

4

Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :

161164 €

Forme du prix :

Unitaire

Type de prix :

Définitif révisable

Attribution d'une avance :

Non

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
CHARIER TP	34369137400031	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
2LTP	49357033700031	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
LANDAIS SAS	78818429900014	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		